

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 18 février 2025 à 18h00

Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud	
2 AIX-LES-BAINS	T CARDE Daniel	
3 AIX-LES-BAINS	T FRAYSSE Claudie	
4 AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	
5 AIX-LES-BAINS	T GIMENEZ André	
6 AIX-LES-BAINS	T GUIGUE Thibaut	
7 AIX-LES-BAINS	T MOIROUD Christophe	
8 AIX-LES-BAINS	T MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
9 AIX-LES-BAINS	T MOREAUX-JOUANNET Isabelle	
10 AIX-LES-BAINS	T PETIT GUILLAUME Sophie	Pouvoir de Karine DUBOUCHET-REVOL
11 AIX-LES-BAINS	T POILLEUX Nicolas	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
12 BOURDEAU	T DRIVET Jean-Marc	
13 BRISON SAINT INNOCENT	T CROZE Jean-Claude	
14 BRISON SAINT INNOCENT	T MASSONNAT Marthe	Pouvoir de Marina FERRARI
15 CHINDRIEUX	T BARBIER Marie-Claire	Départ après la délibération 5
16 CONJUX	T SAVIGNAC Claude	
17 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T BEAUX-SPEYSER Danièle	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
18 ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	
19 ENTRELACS	T COCHET Claire	
20 ENTRELACS	T GUIGUE Jean-Marc	
21 ENTRELACS	T GRANGE Yves	
22 GRESY-SUR-AIX	T MAITRE Florian	
23 GRESY-SUR-AIX	T PIGNIER Colette	
24 GRESY-SUR-AIX	T TROQUIER Chrystel	
25 LA BIOLLE	T NOVELLI Julie	
26 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T MORIN Bruno	
27 LE BOURGET DU LAC	T LE GUELLEC Gwénaëlle	
28 LE BOURGET DU LAC	T MERCAT Nicolas	
29 LE BOURGET DU LAC	T RAMEL Sandrine	
30 LE BOURGET DU LAC	T SIMONIAN Edouard	
31 LE MONTCEL	T HUYNH Antoine	
32 MERY	T FONTAINE Nathalie	
33 MERY	T ROULET Stéphane	
34 MOTZ	T CLERC Daniel	
35 MOUXY	T PERSON Armelle	
36 MOUXY	T BONICI José	
37 RUFFIEUX	T ROGNARD Olivier	Départ après la délibération 3
38 SAINT OFFENGE	T GELLOZ Bernard	
39 SAINT OURS	T ALLARD Louis	
40 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T DILLENSCHNEIDER Gérard	
41 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T TOUGNE-PICAZO Brigitte	
42 TRESSERVE	T LOISEAU Jean-Claude	
43 TRESSERVE	T ROUSSEL Christian	
44 VIONS	T ARRAGAIN Manuel	
45 VIVIERS-DU-LAC	T AGUETTAZ Robert	
46 VIVIERS-DU-LAC	T SCAPOLAN Martine	
47 VOGLANS	T BERNON Martine	
48 VOGLANS	T MERCIER Yves	

24 communes présentes

Absents excusés :

PUGNY-CHATENOD	CROUZVIALLE Bruno
AIX-LES-BAINS	BRAUER Michelle
TREVIGNIN	CHAPUIS Nicolas

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 11 février 2025, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 11 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 48 présents et 4 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérécours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 8

Année : 2025

Exécutoire le : 21 FEV. 2025

Publiée / Notifiée le : 21 FEV. 2025

Visée le : 21 FEV. 2025

RELATION USAGERS

Intégration de nouveaux membres au sein de l'Atelier Citoyens

Monsieur le Président rappelle que les conseils de développement étaient initialement prévus par la loi n°99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire. Depuis la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (Engagement et Proximité), ceux-ci doivent être mis en place dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants.

Il s'agit aujourd'hui d'un véritable outil de démocratie participative, régi par l'article L. 5211-10-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Il est rappelé que le Conseil de Développement est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de la communauté d'agglomération. Il peut également donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre.

Le Conseil de développement s'organise librement et établit un rapport d'activité, ensuite examiné et débattu par l'organe délibérant de l'EPCI.

Monsieur le Président rappelle que le conseil communautaire du 15 novembre 2022 a voté la création du conseil de développement de Grand Lac, dénommé Atelier Citoyen.

L'atelier citoyen a été installé le 6 avril 2023. Depuis cette date, certains membres ont déménagé, ont souhaité se désengager, d'autres enfin n'ont pas respecté les termes de leurs engagements, en ne participant à aucun temps de travail de cette instance.

La décision a été prise de radier les membres faisant défaut et de faire un nouvel appel à candidatures pour reconstituer un groupe de 68 membres. Cet appel à candidatures s'est déroulé du 6 janvier 2025 au 7 février 2025 et nous avons reçu 35 candidatures, pour 27 postes à pourvoir.

Les candidats devaient :

- Être majeur ;
- Habiter sur le territoire de Grand Lac ;
- Ne pas exercer de mandat électif dans une collectivité locale et/ou territoriale sur le territoire de Grand Lac ;
- Ne pas être agent dans une collectivité locale et/ou territoriale sur le territoire de Grand Lac ;
- Accepter de participer bénévolement aux travaux de l'Atelier citoyens.

Les candidatures ont été sélectionnées au regard des critères suivants :

- Sexe : parité exacte
- Age et origine géographique : respect de la répartition démographique du territoire (5 zones géographiques : Albansais, bassin d'Aix-les-Bains, Chautagne, Piémont du Revard, sud du territoire).

Le tableau ci-après représente l'effectif actuel, les cibles à atteindre pour respecter les répartitions démographiques territoriales, et les candidatures reçues.

	Membres actuels	Cibles	Places à pourvoir	Candidatures
Hommes	25	34	9	19
Femmes	16	34	18	18
18-29 ans	1	14	13	2
30-44 ans	14	15	1	13
45-59 ans	9	17	8	12
60-74 ans	17	14	-3	9
75 ans et +	0	8	8	1
Aix les Bains	22	33	11	26
Albanais	4	8	4	2
Chautagne	8	5	-3	3
Piémont du Revard	4	10	6	5
Sud Lac	3	12	9	1

Au regard des candidatures, Monsieur le Président propose de conserver le critère de parité, qui est obligatoire dans la constitution des Conseils de développements, mais d'assouplir les autres critères. En effet, les candidatures ne permettent pas de répondre favorablement à l'ensemble des critères, notamment au matière d'age et d'origine géographique. Une sélection a cependant été réalisée pour constituer un groupe qui se rapproche le plus des cibles établies.

	Membres actuels	cible	places à pourvoir	candidatures	retenus	total	écart /cible
Hommes	25	34	9	19	9	34	0
Femmes	16	34	18	18	18	34	0
18-29 ans	1	14	13	2	2	3	-11
30-44 ans	14	15	1	13	8	22	7
45-59 ans	9	17	8	12	12	21	4
60-74 ans	17	14	-3	9	4	21	7
75 ans et +	0	8	8	1	1	1	-7
Aix les Bains	22	33	11	26	17	39	6
Albanais	4	8	4	2	2	6	-2
Chautagne	8	5	-3	3	2	10	5
Piémont du Revard	4	10	6	5	5	9	-1
Sud Lac	3	12	9	1	1	4	-8

Monsieur le Président propose donc la composition suivante pour l'Atelier Citoyen de Grand Lac :

Membres actuels :

ARCELIN	Véronique	Femme	Aix-les-Bains	45 - 59 ans
Bajeux	Jean	Homme	Aix-les-Bains	30 - 44 ans
Baltz	Benoît	Homme	Ruffieux	45 - 59 ans
Bernard	Gaëtan	Homme	Vions	30 - 44 ans
Bijasson	Erika	Femme	Entrelacs	30 - 44 ans
Blanpain	Marine	Femme	Aix-les-Bains	30 - 44 ans
CHRISTIN	Stéphane	Homme	Pugny-Chatenod	60 - 74 ans
COUV RAT	Xavier	Homme	Tresserve	60 - 74 ans
Curtelin	Annie	Femme	Voglans	60 - 74 ans
DEVINS	Gilles	Homme	Tresserve	60 - 74 ans
DUCRUET	Bernard	Homme	Ruffieux	60 - 74 ans
DUPONT	Jean jacques	Homme	Le Bourget-du-Lac	60 - 74 ans
Durand	Sonia	Femme	Le Montcel	45 - 59 ans
Exbrayat	Marie	Femme	Brisson-Saint-Innocent	60 - 74 ans
Gabillet	Emmanuel	Homme	Entrelacs	45 - 59 ans
Ganier	Marielle	Femme	Grésy-sur-Aix	45 - 59 ans
Gilbert	André	Homme	Drumettaz-Clarafond	60 - 74 ans
JOURDAN	Jean-Louis	Homme	Aix-les-Bains	60 - 74 ans
Jouve	Loïck	Homme	Aix-les-Bains	18 - 29 ans
Lassausaie Bret	Adeline	Femme	Ruffieux	30 - 44 ans
Leboeuf	Lindsay	Femme	Chindrieux	30 - 44 ans
Lecoeur	Laurence	Femme	Aix-les-Bains	45 - 59 ans
Lécuyer	Marc	Homme	Aix-les-Bains	30 - 44 ans
LEPAGE	Jocelyne	Femme	Entrelacs	60 - 74 ans
Losa	Florence	Femme	Aix-les-Bains	45 - 59 ans
Lutz	Jean-Claude	Homme	Drumettaz-Clarafond	60 - 74 ans
MAILLARD	Ludovic	Homme	Aix-les-Bains	30 - 44 ans
Mondet	Jérémy	Homme	Aix-les-Bains	30 - 44 ans
Mosser	Thomas	Homme	Aix-les-Bains	30 - 44 ans
PASSARELLI	Pierre	Homme	Aix-les-Bains	60 - 74 ans
PEGAZ	Fabienne	Femme	Aix-les-Bains	45 - 59 ans
PEGON	Stéphanie	Femme	Aix-les-Bains	30 - 44 ans
PERRIN	Joël	Homme	Aix-les-Bains	60 - 74 ans
PINON	Rémi	Homme	Aix-les-Bains	30 - 44 ans
POUSSIN	Hubert	Homme	Aix-les-Bains	60 - 74 ans
PRAVAZ	Martine	Femme	Voglans	60 - 74 ans
Rochat	Isaline	Femme	Entrelacs	30 - 44 ans
ROCHETTE	Philippe	Homme	Brisson-Saint-Innocent	60 - 74 ans
THOMAS	Philippe	Homme	Chindrieux	60 - 74 ans
TRUCHE	Benjamin	Homme	Chindrieux	30 - 44 ans
Vassallo	Franco	Homme	Conjux	45 - 59 ans

Nouveaux membres :

Abry-durand	Genevieve	Femme	Aix-les-Bains	60 - 74 ans
Anselme	Magali	Femme	Méry	30 - 44 ans
BERTHIER-LOOBUYCK	Jean	Homme	Tresserve	60 - 74 ans

Bienvvenu	Maud	Femme	Aix-les-Bains	30 - 44 ans
Brivady	Virginie	Femme	Aix-les-Bains	45 - 59 ans
Capel	Hervé	Homme	Aix les Bains	60 - 74 ans
DANCER	Marie Laure	Femme	La Biolle	45 - 59 ans
Dargaud	Solène	Femme	Aix-les-Bains	30 - 44 ans
Defrance	Elisabeth	Femme	Aix-les-Bains	30 - 44 ans
Ducret	Magalie	Femme	Entrelacs	30 - 44 ans
DUMON	Virginie	Femme	Aix-les-Bains	45 - 59 ans
FARIA FERREIRA	Stéphanie	Femme	Tresserve	45 - 59 ans
FREYRI	Raymond	Homme	Méry	75 ans et +
Garésio	Florence	Femme	Le Bourget du Lac	45 - 59 ans
Grangé Fagno	Carole	Femme	Chindrieux	45 - 59 ans
JALABERT	Rodolphe	Homme	Aix-les-Bains	45 - 59 ans
Jochaud	Raphael	Homme	Trévignin	45 - 59 ans
Labrosse	Bernadette	Femme	Chindrieux	60 - 74 ans
LEPAGE	Victor	Homme	Grésy-sur-Aix	18 - 29 ans
Mini	Caroline	Femme	Aix-les-Bains	30 - 44 ans
Nicod Feuvrier	Murielle	Femme	Aix-les-Bains	45 - 59 ans
Nicolas	Romain	Homme	Méry	18 - 29 ans
Philippot	Pascaline	Femme	Aix-les-Bains	30 - 44 ans
Rey	Hubert	Homme	Aix-les-Bains	45 - 59 ans
Ricard	Jean-Luc	Homme	Aix-les-Bains	45 - 59 ans
Rondelet	Anne	Femme	Aix-les-Bains	30 - 44 ans
WILLARD	NATHALIE	Femme	Aix-les-Bains	45 - 59 ans

Ces nouveaux membres seront installés le 5 avril, lors de la plénière de l'Atelier Citoyen.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport
- DECIDE

Aix-les-Bains, le 18 février 2025

Le Président,
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Délégués en exercice : 68 - Présents : 46 - Présents et représentés : 50 - Votants : 50 - Pour : 50 - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Blancs : 0 |
|--|

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DELIBERATION 8 : INTEGRATION DE NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DE L'ATELIER CITOYENS

Date de transmission de l'acte : 21/02/2025

Date de réception de l'accusé de
réception : 21/02/2025

Numéro de l'acte : d5362 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250218-d5362-DE

Date de décision : 18/02/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.7. Intercommunalité
5.7.6. Autres